

Plateforme mobilité sur l'arrondissement du Laonnois



500 personnes sur
l'arrondissement du Laonnois,
orientées par les Acteurs du
Service Public de l'Emploi

Responsable Opération :
Patrice BOUTILLIER

Budget total : 482 162 €
Financement UE : 338 830 €

OBJECTIFS :

- Permettre aux personnes en recherche d'emploi ou inscrites dans un parcours d'insertion, d'accéder à une solution de mobilité autonome et pérenne, adaptée à ses besoins et attentes
- Constituer un levier pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale en proposant des solutions d'ordre physique, économique, cognitif ou culturel afin d'acquérir une mobilité autonome
- Mettre en place une offre matérielle de services de transport notamment pour permettre aux bénéficiaires d'élargir leur potentiel de recherche d'emploi et de répondre aux opportunités

Le diagnostic mobilité

- Repérer les freins à la mobilité entravant l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi
- Identifier des solutions à apporter
- Permettre la prise en compte par la personne elle-même de sa difficulté de mobilité et gagner son adhésion pour mettre en place une réponse globale en termes de mobilité

1 Durée :
En moyenne 4 mois,
composée d'entretiens
individuels, de formations
collectives, de mises en
situation réelle

**La Plateforme est proposée par la Maison de
l'Emploi et de la Formation sur l'exercice
01/01/2024 au 31/12/2025**

Boîte à outils

1) Atelier « se repérer - confiance en soi »

Mieux connaître son environnement, y trouver des repères, améliorer la lecture de cartes et de repérages sur plans.

2) Atelier « se déplacer - micro projet »

- ⇒ Planifier un projet, organiser une sortie en anticipant les besoins en termes de budget et de déplacement, solliciter des partenaires pour mettre en place des visites découvertes.
- ⇒ Utiliser les transports en commun.

3) Atelier « Préparation code »

(ateliers par niveau : sensibilisation, acquisition de connaissances, autonomie)

Adopter le vocabulaire spécifique au code de la route, acquérir une méthodologie d'apprentissage, se projeter en tant qu'utilisateur de la route : que ce soit en vélo, scooter, voiture

4) Atelier « simulateur »

Préparer techniquement et mentalement les candidats à l'évaluation pédagogique de conduite, apporter une réponse pédagogique lorsque l'évaluation de conduite a révélé des difficultés qui empêchent une orientation vers la formation au permis B.

5) Atelier « Infos et aide à la mobilité »

Informar sur les aides et dispositifs de droit commun sur la mobilité et aide au montage du dossier si nécessaire.

6) Atelier « Parc mobilité »

Proposer une solution au bénéficiaire la plus appropriée par rapport à l'opportunité qui se présente à lui en matière d'emploi et/ou d'entretien d'embauche ou de formation qualifiante dans un périmètre à déterminer avec votre référent mobilité.

Renseignements auprès de la
Maison de l'Emploi et de la Formation
4 A avenue Carnot - 02000 LAON

Tél. : 03 23 27 38 90 - @ : contact.mef@mefdulaonnois.fr

Responsable de publication :
Patrice BOUTILLIER

<https://www.mefduchaunois.com/actions-fse-iej>



Cette action est cofinancée par :



Cofinancé par
l'Union européenne

